



# Le Trait d'Union.



Journal du **Syndicat National des Agents des Douanes**

Interrégion de Nantes

Janvier 2010

N°16

**"A l'aube de cette nouvelle année, la Rédaction du Trait d'Union adresse à ses lecteurs, militants, sympathisants, à toutes et à tous, à vos proches, ses meilleurs vœux de bonheur et santé !**

**Que les luttes 2010 soient porteuses d'espoir et de victoires pour tous les salariés et les douaniers.**

Cette année sera dans la continuité de la dernière. La direction générale continue sa "vague de réforme", qui ressemble finalement plus à une démarche programmée et systématique de destruction du Service Public douanier.

Aucun secteur ne semble à l'abri ... Services de la Surveillance, bientôt la Viticulture, sans oublier les ajustements indispensables en terme d'emploi dans les DR et les DI et les structures CO les plus faibles, qui vivent, voient leur personnel partir sans être remplacé et qui peuvent légitimement se poser la question de la survie à court terme.

Cette année encore, notre volonté d'agir et de nous battre afin de stopper cette vague destructrice sera plus forte encore. Nous serons présents à tous les niveaux des structures décisionnelles afin de faire entendre notre voix. Notre action portera également vers nos élus locaux dans les Mairies, les Départements et les Régions, vers la Presse locale et régionale afin de faire entendre notre voix et expliquer vers quelles catastrophes mènent cette vague de dérèglementation.

Quant à vous, nous avons besoin de votre soutien, de votre action et de votre militantisme. Nous vivons dans un monde où les théories libérales, malgré le grave avertissement de la dernière crise financière, continuent à progresser sans foi ni loi, incidieusement, vénéneux comme l'amiante ...

Ne vous inquiétez pas (ou plutôt si ...) On s'occupe de vous !! Si vous en doutez encore, citons les propos tenus par Denis Kessler, alors numéro 2 du MEDEF aux côtés du tristement célèbre baron, dans le numéro d'octobre 2007 de Challenge :

*" Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde ! Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie. [...] Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance".*



Et voilà, c'est dit ! On ne peut être plus clair ... Services publics, Hôpitaux, sécurité sociale et protection sociale, tout doit être sacrifiés sur l'autel de l'économie de casino ! Tout doit disparaître !

Et si nous laissons faire, la France ressemblera bientôt socialement à ce qu'elle était en 1880 !!!

Est ce vraiment cela que nous voulons ? Est ce cette France là que nous souhaitons transmettre à nos Enfants ?

**TOUS UNIS nous pouvons agir !**

**Mobilisons nous pour stopper le massacre**

# Le courrier du lecteur



## Voeux présidentiel: Un discours d'autosatisfaction

En pleine crise économique et sociale, le président de la République fait un discours d'autosatisfaction en présentant ses vœux aux « forces économiques ». « Je vous demande d'être confiants, de ne pas avoir peur de l'avenir, nous sommes dans la bonne direction », dit-il.

Si ce discours plaît aux plus riches, aux actionnaires, aux financiers et banquiers dont les intérêts ont été sauvegardés grâce à l'argent public, le monde du travail ne s'y retrouve absolument pas.

Par ce discours, le président veut accréditer l'idée qu'il faut poursuivre les politiques qui ont fait tant de dégâts sociaux.

« La France a mieux résisté que les autres », dit le président. Il omet de préciser que si la France fait moins pire, c'est essentiellement grâce à notre régime de protection sociale. Or ce régime est menacé par les politiques de monsieur Sarkozy et les réformes que veut mettre en place son gouvernement.

Au lieu d'augmenter les impôts des plus riches, le Président veut réduire les dépenses publiques, ce qui se traduira par une dégradation de la qualité des services publics et des suppressions de postes dans la fonction publique. En revanche, il défend la suppression de la taxe professionnelle, qui va conduire à une hausse des impôts locaux payés par les ménages, et l'instauration de la taxe carbone qui, elle aussi, pèsera sur les salariés et les ménages à revenu modeste.

« Le pouvoir d'achat a continué à progresser pendant la crise », dit le président. Cette affirmation est très loin de ce que vivent dans leur quotidien des centaines de milliers de salariés qui ont perdu leur emploi l'année dernière, de même que la masse des privés d'emploi et la majorité des salariés et des retraités qui souffrent de la faiblesse de leur pouvoir d'achat et qui voient leur consommation diminuer.

Les salariés, les privés d'emploi, les retraités en ont assez des discours tranquilisants. Ils veulent des emplois stables, une hausse des salaires et pensions, l'amélioration du pouvoir d'achat, la garantie des services publics de qualité. Les politiques de monsieur Sarkozy s'y opposent.

Pour satisfaire ces revendications, il faut changer de politique et valoriser réellement le travail.

La Cgt continue la bataille pour porter ces revendications, conformément aux décisions de son 49ème congrès.



## Rendez-vous Retraites 2010: la Cgt a des propositions



Le mardi 12 janvier, un débat intitulé « Pénibilité, emploi des Seniors, âge de la retraite : quelle réforme en 2010 ? » était à l'ordre du jour du Sénat.

A cette occasion, les ministres Darcos et Wauquiez ont donné un aperçu des mesures qui pourraient être prises dans le cadre du rendez-vous Retraite 2010.

Invoquant le vieillissement de la population française, le ministre du Travail a affirmé, sans le démontrer, que la seule issue permettant le maintien de la retraite par répartition était de « travailler plus longtemps », parce que l'on vivait plus longtemps.

### Propositions.

La Cgt propose que soit confortée l'ouverture du droit à la retraite à 60 ans avec, pour une carrière complète qui intégrerait les années d'études et les périodes de précarité subies, un taux de remplacement d'au moins 75 % du salaire de référence (dernier salaire dans le public, 10 meilleures années dans le privé). Les travailleurs ayant effectué des travaux pénibles bénéficieraient d'un départ anticipé.

Elle propose également un élargissement de l'assiette de cotisation à tous les revenus du travail, aux revenus financiers des entreprises, ainsi qu'une modulation de l'assiette de cotisation en fonction notamment du ratio valeur ajoutée/masse salariale.

La Cgt rappelle que la question du financement de la protection sociale, dont les retraites, appelle une autre politique de l'emploi, d'une toute autre dimension que les «mesurettes» relatives à l'emploi des seniors, avec des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans, comme pour celui des salariés de moins de 30 ans.

Cela montre bien le sens qu'envisage de donner le gouvernement à sa réforme.

Pourtant, il existe des solutions qui non seulement permettraient le maintien de la répartition, mais surtout conduiraient à des améliorations, pour les retraités actuels comme pour les retraités futurs.

L'avenir des retraites appelle un tout autre niveau de débat, qui délaisse les affirmations péremptoires, voire les provocations, tels que formulées par les ministres au Sénat, en particulier à l'égard des fonctionnaires. Les fonctionnaires ne sont responsables des difficultés de financement de la retraite. C'est plutôt une politique qui privilégie toujours plus les dividendes des actionnaires au détriment de la protection sociale du plus grand nombre.

L'avenir des retraites appelle surtout une intervention lucide et déterminée des salariés pour faire en sorte que le rendez-vous 2010 ne se traduise pas par de nouvelles et importantes régressions sociales.

Ainsi, la Cgt propose un ensemble de mesures qui portent sur les droits à retraite et sur les financements.

La Cgt propose enfin la création d'une maison commune des régimes de retraite qui aurait pour mission de solidariser les différents régimes en définissant et en promouvant des mesures de progrès social.



## Scandale des vaccins H1N1

Près de 800 millions d'euros pour acheter des vaccins, un programme de vaccination ayant déjà généré près de 2,5 milliards d'euros de dépenses. Mais quel est le rôle du Ministère de la santé ? Est-ce d'être au service de l'industrie pharmaceutique ? La question peut se poser !

Plusieurs éléments parmi d'autres sont particulièrement troublants : non transparence des contrats passés avec les laboratoires pharmaceutiques, prise en charge par l'Etat de toutes les complications liées aux vaccins, prix surévalués pour des produits essentiellement livrés en flacons multidoses dont la fabrication est beaucoup moins onéreuse, refus de prendre en compte à temps la nécessité d'une seule injection.



On évoque aujourd'hui des négociations avec les laboratoires pharmaceutiques pour définir les indemnités à leur verser du fait du renoncement à la livraison de 50 millions de doses. Notre champion français, Sanofi-Aventis, engrange déjà près de 8 milliards d'euros de profits pour un chiffre d'affaires de 25 milliards d'euros. Belle rentabilité sur un marché dont les ressources proviennent essentiellement de la sécurité sociale. Comment accepter que Sanofi-Aventis engrange de tels bénéfices et prévoit par ailleurs de supprimer dans le même temps 1 300 emplois et de fermer 4 centres de recherche en France.

**La Cgt demande donc que toute la clarté soit faite sur ce dossier et que tous les éléments, notamment financiers, soient rendus publics dans les meilleurs délais.**

## Régulation financière : où en est-on ? Le marché a failli, vive le marché !

La crise financière a mis en évidence ce que nous disions depuis longtemps, à savoir que la déréglementation financière conduisait à la catastrophe et qu'il était urgent de renforcer et d'élargir la réglementation et la supervision du système financier.

Sous la pression des événements, des engagements en ce sens ont été pris par la plupart des gouvernements, notamment dans le cadre du G20, et, en Europe, un certain nombre de réformes législatives ont été mises en chantier. On peut craindre toutefois, une fois le plus gros de l'orage passé (pour les banques, pas pour les salariés...), que ces

engagements ne demeurent en grande partie lettre morte et que ces réformes ne s'enlisent sous la pression des acteurs financiers désireux de revenir au plus vite à leurs anciennes pratiques, au « *business as usual* » si rémunérateur pour eux.

Il suffit pour s'en convaincre de voir avec quelle rapidité les banques, revenues à meilleure fortune, se sont empressées de rembourser les aides publiques massives qui leur avaient été accordées afin de n'être tenues à aucun engagement envers leurs créanciers publics, même si ceux-ci n'ont jamais été très exigeants. Quand on voit le marché des

produits dérivés, largement hors du champ de la régulation financière, retrouver ses niveaux record d'avant crise, les profits des banques repartir à la hausse, grâce précisément aux activités de marchés, et ces établissements renouer avec leurs anciennes pratiques de rémunération et de distribution de bonus, y compris en défiant les autorités politiques, on comprend que les acteurs financiers ne sont pas prêts à accepter un plus grand encadrement de leurs activités.

Au-delà des rodomontades de certains responsables politiques, jetant leur vindicte sur quelques boucs émissaires et affichant leur volonté de prendre quelques mesures (paradis fiscaux , bonus...) d'autant plus médiatisées que leur impact est faible car aisément contournables, l'ardeur interventionniste des gouvernements à effectivement tendance à s'émousser.

Aux États-Unis, Barack Obama demeure très prudent sur la réforme de la régulation financière, se contentant de rappeler aux banquiers, qu'il qualifie de « *chats gras* » (fat cats), leur obligation morale, face aux contribuables qui leur ont sauvé la mise, de soutenir la reprise en assouplissant l'octroi de crédits.

En Europe, la Commission européenne a proposé une nouvelle architecture de la supervision qui repose sur la création d'un Comité du risque systémique, adossé à la

Banque centrale européenne, et sur la mise en place d'un Système européen des superviseurs financiers, composé des superviseurs nationaux et de trois Autorités européennes, pour les banques, les assurances et les marchés financiers.

Cette réforme va plutôt dans le bon sens mais le Conseil des ministres, sensible aux sirènes de la City, a sensiblement rogné les ailes de ces nouvelles instances, tout comme il semble avoir renoncé à l'idée, proposée par la Commission et fortement appuyée par la Confédération européenne des syndicats, d'y associer les représentants des salariés et des consommateurs.

De même, si au plus fort de la crise financière, tout le monde s'accordait sur la nécessité de réglementer les fonds spéculatifs et les fonds d'investissement, le discours dominant vise plutôt aujourd'hui à ne pas trop entraver leur activité. Le projet de directive proposé sur ce thème par la Commission, déjà très timoré, semble ainsi devoir encore être assoupli par le Parlement européen.

Ces évolutions n'ont rien d'étonnant même si elles sont lourdes de conséquences pour l'avenir. Le moment de panique passé, les acteurs financiers ont su se ressaisir pour défendre leurs intérêts.

À nous, salariés, d'en faire autant et d'imposer par le rapport de force que la finance soit remise à sa place et sous contrôle public ! .

## Tour de passe-passe des paradis fiscaux

Lors du G20 de Londres, en avril dernier, Nicolas Sarkozy s'était enorgueilli d'avoir lancé l'offensive contre les paradis fiscaux. Et à la veille du G20 de Pittsburgh, en septembre, il a pu claironner qu'il n'y en avait plus. Prouesse ou entourloupe ?

En fait, le G20 a décidé de publier la liste des paradis fiscaux en les menaçant de sanctions. Il s'est appuyé pour cela sur les recensements de l'OCDE, qui ne prennent en compte que le degré de coopération fiscale et non la faiblesse de la fiscalité ou le laxisme de la réglementation financière.

Effet immédiat : la liste noire des États non coopératifs s'est vidée en quelques heures au profit de la liste grise recensant les États promettant de respecter les principes de l'OCDE. Mais celle-ci a également rapidement fondu dans la mesure où il suffit, pour figurer sur la liste blanche des États coopératifs, de signer 12 conventions d'échange de renseignements fiscaux avec d'autres pays.

Les paradis fiscaux se sont donc empressés de signer entre eux de tels accords qui ne les engagent qu'à répondre à des demandes précisément ciblées.

Il n'y a donc plus aujourd'hui de paradis fiscaux, au sens de l'OCDE, et les banques françaises peuvent sans rire s'engager à s'en retirer .

# Fonction publique

## Sortie des déficits publics selon la conception libérale : Très gros dangers pour la fonction publique de l'état

De la crise du système, il résulte notamment une dette et un déficit considérables. Une dette égale à 80% du PIB alors que les critères de convergences européens plafonnent ceux-ci à 60%.

Un déficit égal à 8,5% du PIB (avant même les effets du « grand emprunt ») alors que, pour Bruxelles, ceux-ci ne doivent pas dépasser 3%.

Et la perspective tracée par les instances européennes c'est que la France « rentre dans les clous » des critères de convergences pour 2013.

Voilà l'équation devant laquelle sont les finances publiques. A laquelle il convient tout de même de rajouter que, comme vient de le réaffirmer le président de la République, il n'est pas question d'augmenter les prélèvements.

Pas question donc de revenir sur « le paquet fiscal », avec plus de 15 milliards de cadeaux accordés aux moins défavorisés.

Pas question non plus de revenir sur une baisse de la TVA dans la restauration qui coûte quelque 3 milliards au budget sans effet réel, ni sur les prix, ni sur l'emploi, ni sur les salaires dans le secteur.

Pas question de remettre en cause le

bouclier fiscal qui protège les plus fortunés parmi les plus fortunés au détriment des moyens de financement solidaires pour répondre aux besoins de la population.

Pas questions de revisiter les exonérations et cadeaux de toutes sortes dont l'effet sur l'emploi et l'économie sont très loin d'être vérifiés.

Alors que reste-t-il comme marge de manoeuvre dans un budget largement amputé par les intérêts de la dette, affaibli par les cadeaux fiscaux et le refus de s'attaquer aux questions de la fiscalité et des prélèvements.

Et bien oui, sauf à croire à la reprise d'une très forte croissance ce qui s'annonce très mal compte tenu du contenu des « plans de relance » - alors la variable d'ajustement, c'est la fonction publique, les politiques publiques. Et c'est bien dans ce sens qu'entend frapper plus fortement encore et plus vite le gouvernement. Ce que le ministre du budget a clairement signifié en déclarant qu'il fallait être « plus rapide dans la contrainte ».

Avec les conséquences que l'on sait sur la réponse aux besoins notamment pour les plus démunis, sur le progrès social, sur le développement économique.

Ils ont tracé leur feuille de route. A nous par nos luttes portant l'exigence de réponses à nos revendications d'imposer d'autres choix.

### A savoir:

En 2008, 755 foyers fiscaux, les plus riches (ISF etc), se sont vus rembourser de par la mise en place du bouclier fiscal, en moyenne 368 281 € chacun pour un coût budgétaire de 288,6 millions d'€, sans compter le « paquet fiscal » et les quelques 13 milliards de recettes abandonnées à travers lui aux ménages les plus aisés ou encore la fameuse baisse de la tva dans la restauration qui n'a eu quasiment aucune répercussion sur les prix, ni sur l'emploi pour un coût d'environ 2,5 milliards d'€, sans compter les frasques de notre « petit » monarque et ses gargantuesques dépenses de fonctionnement. Il faut faire des économies qu'il disait !!!

## Réforme du CET : travailler plus pour un fonds de pension!

**Le décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 modifie les dispositions** relatives au compte épargne-temps (CET) dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature.

Un décret équivalent pour la territoriale est à l'examen du Conseil d'Etat.

La CGT s'est fortement opposée à ces nouvelles

mesures, qui remettent en cause les 35 heures et prévoient une alimentation automatique du fonds de pension des fonctionnaires, le RAFP.

L'établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (Erafp), institué par la Loi Fillon de 2003 est un fonds de pension obligatoire, dont la CGT refuse le principe et demande la mise en extinction.

**Le principe du décret est qu'au-delà de 20 jours de CET un agent a le choix entre trois options: un congé, un rachat de ses jours de CET, et une transformation en points RAFP.**

**Les jours sont indemnisés en dessous de leur valeur réelle:  
125 € pour un A, 80€ pour un B et 65 € pour un C.**

Ces montants peuvent être considérés comme des cotisations de retraite additionnelle dans les conditions ici décrites, pour un jour de CET :

**Catégorie A :** 5,05 € de Csg/Crds et 119,95 € de cotisations soit 114,71 points RAFP au tarif 2009, soit 4,89 € de retraite supplémentaire par an, et **41 centimes par mois.**

**Catégorie B :** 3,22 € de Csg/Crds et 76,78 € de cotisations soit 73,42 points RAFP au tarif 2009, soit 3,13 € de retraite supplémentaire par an, et **26 centimes par mois.**

**Catégorie C :** 2,62 € de Csg/Crds et 62,38 € de cotisations soit 59,65 points RAFP au tarif 2009 soit 2,54 € de retraite supplémentaire par et **21 centimes par mois.**

En 2009 la valeur d'acquisition du point RAFP est de 1,04572 €, la valeur de service pour calculer le montant de la prestation additionnelle annuelle est de 0,0426 €.

L'agent paie à la fois la cotisation salariée et la cotisation employeur mais sur la feuille de paye la cotisation employeur sera abondée alors que c'est le salarié qui la paiera, pour un bénéfice très faible !

### **Promouvoir le fonds de pension ?**

En cas d'absence de choix avant le 31 janvier, ou le 31 décembre pour le stock 2008, c'est l'alimentation automatique en points RAFP qui s'applique! Il s'agit pour le pouvoir de promouvoir son fonds de pension de toutes les manières possibles.

Alors que l'Erafp ne devait concerner que les primes, ce sont des jours de congé qui deviennent des cotisations. C'est une façon d'ouvrir à la capitalisation des éléments de rémunération relevant du salaire indiciaire. Il en est de même pour les cotisations RAFP sur les heures supplémentaires et la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat).

**Ces dispositions inacceptables mettent en place une alimentation automatique du fonds de pension obligatoire des fonctionnaires, visant à diminuer le stock de jours de congé que les agents n'ont pas pu prendre.**

**Elles sont une remise en cause de l'ARTT et une mesure politique faite pour promouvoir la retraite par capitalisation.**

# Douanes

## Contributions Indirectes: l'autodestruction programmée

Dopée par l'arrivée de l'échéance annuelle unique de paiement et les effets secondaires de la centralisation comptable (COCI, SIGMA), l'administration s'est appliquée à mettre en place, dans la plus grande précipitation, de nouvelles applications métiers dans le monde des Contributions Indirectes. GAMMA et GILDA sont en cours de développement mais nous connaissons déjà leur finalité: exit les dernières recettes locales via la dématérialisation des déclarations mensuelles, amputation des bureaux à fiscalité CI, cure d'amaigrissement des pôles VITI-CI...

Toutes les branches CI y passent: tabacs, alcools, eaux minérales, appareils automatiques, impôts sur les spectacles, garantie... La note du 4 juin 2009 le précise tous les bureaux sont concernés du bureau principal à la recette locale.

Le principe est simple: tout sera mis à disposition de l'opérateur via PRO DOUANE donc les douaniers deviennent inutiles sinon à mettre en place leur propre échafaud.

Les professionnels qui ne seraient pas ou peu informatisés sont priés de s'adapter ou de disparaître. La grande libéralisation du marché n'attend pas.



**GAMMA et GILDA sont dans un bateau, les agents rament et tombent à l'eau. DU « TOC TOC » au « CLIC CLIC » avant le grand « PLOUF PLOUF »**

## A la recherche de boucs émissaires.

C'est toujours un signe inquiétant de voir se développer dans une armée l'habitude de chercher quelque bouc émissaire à sacrifier à l'occasion de chaque faute. Cela prouve qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans le haut commandement. Un tel état de chose stérilise l'esprit d'initiative des subalternes qui n'osent plus prendre de décision, ne cherchent plus qu'à se couvrir pour tout ce qu'ils entreprennent et se perdent en fin de compte en de misérables arguties au lieu de prendre leurs responsabilités en toute indépendance d'esprit. Le résultat habituel est de réserver les hauts postes à ceux qui se courbent toujours devant l'opinion de leurs chefs tandis que végètent dans les bas emplois les hommes qui ont une valeur réelle, qui n'acceptent pas les idées toutes faites et sont capables de se faire une opinion par eux-mêmes.

NAPOLEON 1er

**L'histoire est un éternel recommencement !!!**

# **ACTION** Seul les combats non menés sont perdus d'avance



L'intersyndicale nationale réunie le 18 janvier à Montreuil a fait le constat de mobilisations locales fortes perdurant depuis le 14 décembre dernier, jour de boycott du CTPC Douanes. Elle engage les personnels à renforcer leurs actions.

Elle a décidé du principe d'une journée de grève le 23 mars prochain, jour du conseil d'administration de la Masse, point de départ d'actions de grande ampleur.

Elle souhaite que d'ici là se réunissent en RMIS des intersyndicales locales pour discuter de la plateforme intersyndicale nationale adoptée le 9 décembre 2009 et des thèmes qui s'y rattachent :

- l'avenir des retraites de la Fonction Publique,
- l'évolution stratégique du système des mutations engagée par la direction générale, conduisant au blocage de fait des mutations pour le plus grand nombre,
- l'avenir de l'organisme social qu'est la Masse, en proie à des difficultés financières graves et constantes.

Dès à présent il est important de se positionner dans un mouvement revendicatif d'ampleur qui nécessitera de toute façon d'être inscrit dans le cadre ministériel et interministériel.

## **PLATEFORME REVENDICATIVE COMMUNE**

**adopté lors de la réunion intersyndicale du 09 décembre 2009.**

Les organisations syndicales douanières CFDT-CFTC-CGT-FO-SNCD-SOLIDAIRES-UNSA remettent en cause les modifications apportées au statut de fonctionnaire d'Etat, les conditions d'application de la RGPP et corrélativement les principales orientations du CPP 2009-2011.

### **ELLES DÉNONCENT**

1. L'application mécanique de réduction des effectifs, 50% de non remplacement des départs en retraite, indépendante d'une analyse sérieuse des besoins en personnels pour l'accomplissement des missions du service public.
2. La réduction des moyens matériels mis à la disposition des personnels dans le cadre de leurs missions.
3. La course aux indicateurs de performance ainsi que le « management par la pression » qui conduisent à l'accentuation de la souffrance au travail, du haut en bas de la hiérarchie.
4. La mise en oeuvre de la Prime de Fonctions et de Résultats (PFR) et l'individualisation des régimes indemnitaires.
5. Le gâchis d'argent public de l'opération CAP 2012 qui promeut le CPP de façon mensongère.
6. Les conséquences sociales des restructurations sur les personnels, surtout avec la perspective de la mise en oeuvre de la loi sur la mobilité.
7. L'extension de la délégation de services publics qui se traduit par une « privatisation » de l'exercice des missions de service public (TPL, etc.).

### **ELLES EXIGENT**

1. L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois qui menacent l'exercice des missions douanières et se traduisent par une dégradation constante et sans précédent des conditions de travail dans les services.
2. Une ambition et une nouvelle politique pour une douane au service de l'intérêt général, qui ne se réduit pas au « service des entreprises », avec les moyens humains et matériels nécessaires à cette politique et à la prise en compte des nouvelles missions (fiscalité environnementale, etc.).
3. L'octroi aux personnels douaniers, quelle que soit leur catégorie, des avancées statutaires et indemnitaires mises en place au sein des ministères économiques et financiers, afin d'y renforcer la place de la Douane.
4. Un système de retraite par répartition garantissant une retraite à taux plein à 60 ans pour les AG/OP-CO et à 55 ans sans surcotation pour les SU (dans le cadre du « rendez-vous » de 2010 prévu par la loi Fillon).

# Les brèves de l'ouest.



**Poitou Charentes Limousin**

**DECLARATION PREALABLE du SNAD CGT au CTPS DR du 12/01/2010**

Monsieur le président,

Secret de polichinelle, ou pas, nous avons reçu le PAE et les Effectifs de Référence dédiés à notre direction régionale, dont nous ne pourrons débattre que le 21 janvier lors du prochain CTPSDI, à Nantes.

Les effectifs qui nous sont alloués pour faire tourner la boutique Douane en Poitou-Charentes-Limousin, seront réduits de 13 emplois pour le Plafond Autorisé d'Emplois (PAE) et de 19 emplois pour les Effectifs de Référence (ER), pour 2010.

Pour rappel, le PAE 2010 de l'interrégion prévoit – 38 emplois, décomposés ainsi, - 13 pour Poitiers, - 9 pour Pays de la Loire et – 8 pour la Bretagne.

Enfin, les Emplois de Référence 2010 pour l'interrégion prévoient – 55 emplois, répartis ainsi -19 emplois pour Poitiers, - 17 pour les Pays de la Loire et – 8 pour la Bretagne.

Tout en sachant que le PAE de 2011 prévoit une suppression de 46 emplois.

Pour faire simple, c'est la curée de la Douane!!!

Lorsque nous décortiquons les vœux de notre Directeur Interrégional à Nantes, le ton employé nous laisse supposer des jours pénibles, parmi les personnels, nous le citons:

« - ...je mesure à leur juste valeur les efforts qui restent à faire pour préparer notre administration aux changements imposés par l'évolution rapide de notre environnement économique et administratif. »

« - Les projets pour 2010, l'approfondissement de la réforme OP/CO, ..... vont entraîner une révision profonde de notre organisation et de nos méthodes de contrôle... »

« - L'adaptation du dispositif de la surveillance en privilégiant les grands axes routiers et autoroutiers... »

Permettez une certaine perplexité de notre part sur des énièmes réformes qui vont se mettre en place.

Alors, vous nous présentez à l'ordre du jour, le dossier constant de la grippe A H1N1, heureusement condensé. Nous espérons seulement que ce sujet ne prendra pas trop de temps. Il semble plus important de s'intéresser d'une part, à la débauche de fiches techniques, d'autre part, à la gabegie d'argent du contribuable pour des vaccins que le ministère va être obligé de brader ; vous nous direz c'est l'époque des soldes ! Enfin, à la rémunération des heures supplémentaires faites par les agents réquisitionnés, nous pensons que tout a été dit.

Peut-être oserons-nous une question en la matière, sur quel compte allez-vous prendre l'argent pour payer ces heures supplémentaires?

Vous nous proposez la fermeture d'une recette locale des douanes à Gémovac, mais quoi dire de plus que tout ce que nous avons déjà dit et écrit sur l'abandon du service public en milieu rural. N'attendez pas de notre part un soutien quelconque à ce dépeçage de l'entité douanière.

Enfin, en plat de résistance, vous nous avez concocté un mixe de RLI et de RLD, à savoir de Recette Locale Intégrée et de Recette Locale Désintégrée. Il y a longtemps que nous n'avions pas eu cette recette au menu.

En fait, le chef de service du CVC devient de facto le responsable de la RL, et aura toute liberté pour gérer les agents, puisque dans cette configuration mathématique libérale,  $1 + 1$  ne font pas 2.

Ces réformes destructrices d'emploi sont guidées par une politique ultralibérale au service du seul capitalisme et nous voyons dans quelle crise économique et sociale, cela nous mène.

Les points à l'ordre du jour ne doivent pas être les arbres qui cachent la forêt démantelée, laminée, où seuls les objectifs comptent sans se soucier de l'utilité des missions douanières.

Franchement notre administration centrale se situe dans une autre dimension, elle est en train de modeler une grande aire de jeux pour les coquins.

De celle-là nous n'en voulons pas et vous trouverez toujours la CGT pour s'opposer aux mauvais plans de l'administration.

Plus que jamais dans cette période, nous militons activement pour que notre administration prenne toute sa place dans ce marasme économique.

## **Oui, la Douane française est économiquement et socialement utile!**

La délégation CGT

Eric SIMON, Sylvie YOU, Jean Luc PELLUCHON.

### **Compte-Rendu du CTPSDR du 12 janvier 2010.**

#### **UNE de MOINS et HOP!!!**

Le désert du service public douanier gagne du terrain dans les deux régions!!!

Seul le SNAD-CGT a présenté une déclaration préalable qui fait l'objet d'une pièce jointe.

1) Approbation du dernier PV du 09/06/2009, avec une modification apportée au nombre d'emplois primables suite aux restructurations OP/CO.

2) Fermeture de la RL de Gémozac:

Inexorablement, dans cette direction régionale, les fermetures de recettes locales vont bon train, jusqu'à la suppression totale du réseau local douanier.

La recette locale des douanes de Gémozac (17) fermera ses portes au 31/08/2010, avec transfert d'activité sur les deux CVC de Saintes et Jonzac. Par la suite, une permanence sera mise en place pour assurer le minimum de service public.

Vote: POUR Administration – CONTRE CGT-CFDT-FO-UNSA.

3) Intégration des RL de Saintes et Jonzac au sein des CVC respectifs:

Suite à la centralisation comptable de 2008, qui fixait une liste de 43 postes comptables, la DG aurait oublié de faire basculer le statut des ex receveurs locaux, en correspondants RR.

Cette mise à jour va surtout permettre aux chefs de services de mieux manager les troupes qui ne leur étaient pas rattachées, de disposer de "renfort" pour les pics d'activités, quant à l'alignement des régimes indemnitaires.....

Vote: POUR Administration et UNSA – CONTRE CGT-CFDT-FO.

4) CHS-CT

Présentation de la hiérarchisation des risques professionnels et du plan annuel de prévention.

Suite à plusieurs GT au sein de la direction, une hiérarchisation des risques a été identifiée, dans un référentiel, qui sera porté lors des CHSCT départementaux. Une grande attention est demandée aux agents pour faire vivre ce document. Très bon travail rédactionnel, qui n'était pas évident vu la masse de renseignements à traiter.

5) Bilan d'étape au 31/12/2009 de la réforme OP/CO

Un tableau de séquençage de la modernisation du dédouanement nous a été présenté, n'apportant d'éléments litigieux, nous nous sommes opposés, en son temps, à la mise en place du cahier des charges de la DG, nous pensons toujours que c'est une hérésie. Malheureusement, l'avenir nous le confirmera, mais il sera sans doute trop tard.

Par contre, nous avons lancé le débat sur les vœux du Directeur Interrégional qui, comme il se prête à le dire ne pratique pas la langue de bois et de ce côté là on peut lui faire confiance.

Il précise ceci: "- la mise en oeuvre effective du cahier des charges qui a conduit à la création de bureaux principaux renforcés et structurés, gage de leur pérennité..." Le décryptage que la CGT en fait, c'est que tous les bureaux qui ne sont pas "principaux", sont dans le collimateur des prochaines fermetures.

Alors attention la deuxième vague va laisser du monde sur le tapis et le deuxième effet ne sera pas "kiss-cool".

Le Président nous a ensuite informé des prochaines grandes décisions du DI, à l'objectif 2011/2012. Nous livrons ici les propos du DR, bruts de fonderie.

AG/CO: Suppression de la division d'Angoulême, le département 16 serait rattaché à la division de La Rochelle. Pas de changement pour les Subdivisions.

Suppression de la RL de Barbezieux et du Centre de la Viticulture de Châtelleraut.

Surveillance: Suppression de la BSE de Royan.

Nous sommes intervenus sur l'ensemble des objectifs affichés par le DI.

Cette cartographie sera ou ne sera pas, pour peu que l'on se donne les moyens d'imposer une véritable dimension douanière à cette direction régionale.

La CGT a d'autres propositions en la matière que nous proposerons au DI, dans le courant de cette année.

Il a été proposé au DR un vœu concernant la dotation en pneumatiques thermo-gommes, des véhicules dédiés aux contrôles, la mise à disposition d'un véhicule complémentaire au sein de la DR.

Aujourd'hui force est de constater, au-delà des effets climatiques que nous subissons, qu'à la demande de 4 pneus thermo par véhicules, la DI répond 2 seulement.

Nous préconisons, dans la même veine, une économie de 50% supplémentaire, en ne dotant que la roue de secours d'un thermo-gomme. Dans la connerie on peut faire fort aussi, ce serait marrant, si la sécurité des agents n'était pas au tournant.

Il a été discuté aussi, du rythme de travail dans les unités de la surveillance, suivant le temps de travail hebdomadaire choisi, le DR doit rappeler certains principes de base, qui ont échappé, malheureusement depuis quelques années aux chefs de services de la surveillance, sans pour cela interloquer les chefs divisionnaires.

Enfin la fuite des 8 agents de la PAF à La Rochelle a mis nos collègues douaniers, dans des difficultés à assumer, au pied levé, de nouvelles missions dédiées à la PAF, sans formation et surtout sans aucun signe avant-coureur!!! Et sans renfort d'effectif....

Le DR doit se pencher sur cette nouvelle problématique.

Les propos que nous avons échangés durant cette séance de CTPSDR, ne peuvent nous rassurer sur un avenir pérenne, toutes les branches de fonctions passeront sous les fourches caudines d'une administration omnubilée par les chiffres, quitte à faire des aires de jeux pour les coquins.

Les représentants au CTPSDR



## Bulletin d'adhésion

**Si tu désires nous rejoindre remet ce bulletin et un RIB à un militant du SNAD CGT**

**Nom :**

**Prénoms :**

**Grade :**

**Indice :**

**Date de prise de rang dans l'échelon :**

**Date d'entrée dans l'administration :**

**Unité ou service :**

**Adresse Complète:**

(afin de recevoir la presse syndicale)

**Signature :**

